

Paiement des pénalités financières


- **Pénalités individuelles pour un joueur:**
 - Le club du joueur ou du dirigeant sanctionné doit faire un virement du montant de son amende sur le compte bancaire du service compétition (RIB ci-dessous)
 - Pour connaître le montant et les conditions se référer au règlement de votre discipline
 - Renseigner le libellé de votre virement exclusivement sous cette forme:
Discipline/nom de joueur/catégorie/poule/journée
Ex : RILH/Durant/N1/A/J6
Ou RH/Dupont/N2/N/J2
 - La date de réception du virement fera foi pour valider le paiement.

- **Pénalités de club :**
 - Le club ayant pris une sanction financière ou devant s'acquitter d'un paiement lié au championnat (autre que les engagements de début de saison) doit faire un virement sur le compte bancaire du service compétition (RIB ci-dessous)
 - Pour connaître le montant et les conditions se référer au règlement de votre discipline
 - Renseigner le libellé de votre virement :
 - Ex : Demande de report de match N2
 - Ex : retard de saisi de FDM
 - La date de réception du virement fera foi pour valider le paiement

- **Contact pour tous renseignements :** competitions@ffroller-skateboard.com

Crédit Mutuel du SUD OUEST

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/IBAN

		Crédit Mutuel du Sud-Ouest					
Titulaire du compte :		FEDERATION FRANCAISE DE ROLLER SPORTS COMPETITIONS					
Domiciliation :		6 BOULEVARD FRANKLIN ROOSEVELT CS 11742 33080 BORDEAUX CEDEX					
Devise :		CM TALENCE EUR					
Relevé d'Identité Bancaire							
RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé			
	15589	33554	06449441041	23			
IBAN	FR76	1558	9335	5406	4494	4104	123
BIC	CMBRFR2BXXX						